



Au nom du Conseil d'Administration de Doëlan Clohars Environnement, nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

2021 et 2022 ont été des années où DCE s'est fortement investi pour la restauration du sentier côtier de Doëlan. Aujourd'hui, on peut dire que DCE a réussi à convaincre la municipalité d'agir ; cela n'a pas été simple mais le résultat est là !

Restauration du sentier côtier sous le 3 Mâts

- Avant les travaux



- Après les travaux



Vie de l'association – gouvernance

En octobre dernier, Karine Dupuy nous a annoncé sa démission en tant que présidente, démission qu'elle avait laissé entendre lors de note AG. Le conseil d'administration de DCE a pris acte de sa démission tout en la remerciant vivement de son action à la tête de l'association. Elle reste, bien sûr, membre de l'association.

Une nouvelle gouvernance a été mise en place avec le bureau suivant :
président : Jean-Michel Pescheux - vice-président : Olivier Bonsart
trésorière : Sylvie Charlot - secrétaire : Aurélie Courtinat

Les autres membres du conseil d'administration étant : Jean-Pierre Blanchard, Nelly Carpentier, Evelyne Dumont, Annick Ségolou et Danièle Vosnier.

Si d'autres personnes sont volontaires pour rejoindre l'animation de l'association, nous sommes preneurs. Dîtes le nous en envoyant un email à l'association : asso.dce@gmail.com ou en contactant un membre actuel du conseil.

En 2022, DCE est intervenu sur plusieurs points :

1. Le PLUi – Nous avons fait un gros travail d'analyse, grâce notamment à Karine Dupuy, et nous avons fait de nombreuses remarques qui ont été reprises par les commissaires enquêteurs.
Soulignons par exemple une définition très vague du cheminement doux qui va de la route goudronnée où on circule à 50 km/h, la rue du Pont Du par exemple, à un chemin creux ouvert seulement aux piétons. Ainsi, les chemins creux ne sont pas protégés en tant que tels !
2. Le sentier côtier de Doëlan a fait l'objet d'interventions successives de DCE (pétition avec plus de 6 300 signataires en 2021, articles dans les journaux régionaux, saisine du Cerema qui a établi un diagnostic technique très sérieux, manifestation cet été dans l'anse de Stervinou, réunions avec la mairie, ...). Au final, le sentier est restauré sous le restaurant Le 3 Mâts comme à côté de la maison Groult. Il nous faudra veiller régulièrement à l'entretien de ce sentier. Nous nous demandons si une barrière ne pourrait pas être posée comme à côté de la maison Groult, pour plus de sécurité.
3. Les chemins creux. Nous veillons particulièrement sur les chemins creux et notre attention doit être vigilante. En effet, certains particuliers tentent de transformer les chemins comme c'est le cas à Kerangoff en ce moment. Un groupe de travail de l'association tente de retrouver un chemin piétonnier qui irait de Doëlan à Clohars ; à suivre.
4. Les lavoirs. Nous sommes intervenus sur le lavoir de Porz Stancou pour le nettoyer, enlever la boue, les herbes, élaguer un peu l'arbre au-dessus. Il reste que l'eau ne parvient plus au lavoir à la suite des travaux successifs pour les parkings. Nous essaierons à nouveau de retrouver de l'eau pour ce lavoir.
5. Le projet Jaclin. Comme pour tout projet, il y a des gens contre et des gens pour ce projet. DCE trouve que ce projet est intéressant dans la diversité des réponses apportées à l'hébergement et à l'accueil de promeneurs, touristes ... Bien entendu, nous serons vigilants. Il semble que deux riverains de la rive gauche aient déposé un recours. Nous intervenons en ce moment sur le volet environnemental. Ainsi, nous avons soulevé le cas du mode de chauffage envisagé dans le permis de construire et l'architecte nous a dit que le choix s'était porté en définitive sur un système de chauffage à pellet, qui nous semble plus judicieux qu'une chaudière à gaz, compte tenu notamment de l'impact carbone et de notre dangereuse dépendance à ce combustible. Nous avons aussi interrogé sur la quantité de substrat prévu pour la toiture végétalisée sur le restaurant et les salles de séminaires. A priori, le substrat sera suffisant pour assurer une végétation de qualité. Enfin, nous avons interrogé sur les énergies renouvelables et le fait qu'aucun panneau photovoltaïque était prévu. Aujourd'hui, la pose de panneaux photovoltaïques est intéressante si on peut consommer sur place l'énergie produite. Et avec le projet prévu à Doëlan, ce sera bien le cas (lumières, ventilation, climatisation, réfrigérateurs, congélateurs, ...). Il paraît que les panneaux photovoltaïques ne sont pas assez esthétiques ! On croit marcher sur la tête car si on avance comme ça, on ne tient pas compte du défi climatique et énergétique qui nous attend.

Encore une fois, très bonne année 2023 à vous

